

L'Echo Montgeardin

. le bulletin municipal des montgeardins



Chères montgeardines
& chers montgeardins,

Marion, Nadège & Sophie sont
ravies de vous présenter votre
écho montgeardin.

Tant par la qualité du
graphisme que par la
diversité des articles, ces
quelques pages, au-delà
des incontournables, tentent
en toute modestie de vous
présenter la vie de notre
village, déclinée par son
histoire, son patrimoine, ses
activités & ses projets.

Je vous souhaite une
bonne lecture & un bel été
montgeardin.

Serge Kondryszyn

SOMMAIRE

le mot du maire	p.1
actualités, travaux & projets . .	p.2
vie citoyenne	p.4
l'agenda	p.5
vie du village	p.6
page verte	p.8
culture & patrimoine	p.10
coin des artistes	p.12

. MAIRIE DE MONTGEARD .

35, rue de la Bastide
31560 Montgeard
Tel : 05.61.81.34.74
contact@mairiedemontgeard.com
www.montgeard.fr



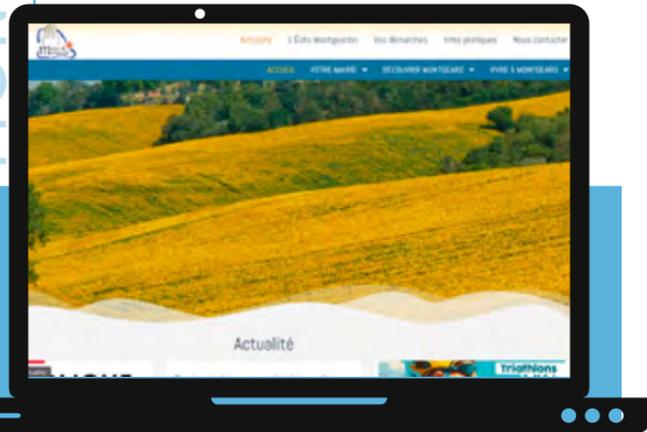
. HORAIRES .

du Lundi au Jeudi
De 10h à 12h
le Vendredi
De 16h à 18h

NOUVEAU SITE INTERNET !

Votre site internet se renouvelle. Frédéric Quintin, webmaster & montgeardin de surcroît, succède à Domitille Tenot qui, pour des raisons personnelles, a désiré transmettre cette prestation.

Nouvelles rubriques, nouvelle esthétique : autant de raisons pour découvrir ce bel outil de communication.



POINT SUR LA FIBRE

L'entreprise CIRCET qui a repris les activités de SCOPELEC travaille sur le village.

Nous n'avons pas d'information sérieuse concernant le déploiement total.

L'adresse ci-dessous permet de visualiser l'avancement des travaux :

hautegearonnenumérique.fr/le-deploiement/

NOUVEL ÉCLAIRAGE DE L'ÉGLISE

L'éclairage de la façade de l'église est remis en fonction.

Grâce à une application pilotée par téléphone portable, il est possible désormais de modifier à volonté l'utilisation des différents spots. Les variations d'intensité & couleurs subliment cette imposante façade & contribuent à la mise en valeur de notre patrimoine.

Ces spots utilisent la technologie LED ce qui permet de passer d'une consommation totale de 6000W à 162 W.



PISTE CYCLABLE

Tous les feux sont au vert pour la réalisation de cette piste cyclable tant attendue !

D'après les services techniques du département, les prévisions en termes de délais seront respectées.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Lors de la dernière session du conseil municipal du 02 juin 2023, les élus de Montgeard ont adopté à l'unanimité (3 absents excusés), une délibération validant à titre expérimental l'extinction de l'éclairage public en agglomération entre 23h30 & 6h du matin & ce du 01 07 2023 jusqu'au 31 12 2023.

L'éclairage du terrain de pétanque sera prolongé jusqu'à 2 h du matin pendant la période des tournois.

De la même façon, l'éclairage sera maintenu à chaque fête du village ainsi que pendant les manifestations qui le nécessiteront.

Cette décision longuement réfléchi & étudiée s'inscrit dans une démarche d'économie d'énergie & de maîtrise des dépenses publiques ; cela contribuera également à limiter les émissions de gaz à effet de serre, à préserver l'environnement & à lutter contre les nuisances lumineuses.

L'aspect sécurité souvent évoqué & argumenté tient compte des statistiques nationales qui prouvent que l'essentiel des cambriolages & atteintes à la sécurité se produit majoritairement en pleine journée en non la nuit.

Le conseil municipal a conscience que cette expérimentation peut bouleverser certaines habitudes mais nous ne sommes que locataires de cette belle planète & sommes responsables, même à notre petite échelle, de ce que nous allons léguer à nos générations futures.



Visuel des colonnes validées

LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un Point d'Apports Volontaires c'est une poubelle partagée qui se trouve souvent dans la rue. Il peut être en accès libre ou à ouverture protégée par badge ou code. Les points d'apports volontaires permettent de réduire énormément les coûts de collecte des déchets, en évitant aux collecteurs de faire du porte-à-porte. Un camion automatisé prélève, vide & nettoie ces poubelles.

Les élus de Terres du Lauragais ont voté pour ce nouveau dispositif de collecte associé aux points de regroupement existants face au constat suivant :

- Une population en constante augmentation,
- Des modalités de collecte trop différentes d'où la volonté d'harmoniser,
- Fréquences de collecte à repenser,
- Points noirs dangereux, marches arrière à proscrire, accès difficiles,
- Véhicules vieux & obsolètes.

Ce dispositif répondra aux objectifs réglementaires visant à réduire l'impact environnemental. Il permettra une meilleure maîtrise des coûts du service pour la communauté de communes, ainsi que de garantir la sécurité des usagers & des agents.

Une communication spécifique sera initiée par Terres du Lauragais pour chaque commune afin de définir les sites retenus & d'informer les usagers quant aux nouvelles pratiques mises en œuvre.

NOUVEAU PROTOCOLE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

BIEN TRIER LES EMBALLAGES & PAPIERS

DANS LE BAC JAUNE, QUE DU VRAC... PAS DE SAC !

LE 1^{ER} JANVIER 2023 MARQUE UN TOURNANT DANS L'ÉVOLUTION DE LA GESTION DES DÉCHETS. À PARTIR DE CETTE DATE, LA RÉGLEMENTATION IMPOSE, AU NIVEAU NATIONAL, L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI À L'ENSEMBLE DES EMBALLAGES EN PLASTIQUE.

EN EFFET, JUSQU'À PRÉSENT, SEULS LES BOUTEILLES, FLACONS & BIDONS EN PLASTIQUE POUVAIENT ÊTRE DÉPOSÉS DANS LA POUBELLE DE TRI, AUX CÔTÉS DES EMBALLAGES EN MÉTAL, EN PAPIER & EN CARTON. LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE TELS QUE LES POTS, BARQUETTES, SACS OU FILMS DEVAIENT ÊTRE JETÉS DANS LA POUBELLE DES ORDURES MÉNAGÈRES CAR ILS NE POUVAIENT PAS ÊTRE RECYCLÉS.

DÉSORMAIS VOUS DEVREZ DÉPOSER TOUS LES EMBALLAGES DANS VOTRE POUBELLE DE TRI SÉLECTIF, AFIN QU'ILS SOIENT RECYCLÉS. CELA PERMETTRA DE GRANDEMENT FACILITER LE GESTE DE TRI À TOUS LES ADMINISTRÉS & CONTRIBUERA, AINSI, À DIMINUER LES DÉCHETS RÉSIDUELS (POUBELLE NOIRE) QUI NE PEUVENT PAS ÊTRE RECYCLÉS.

IMPORTANT

N'IMBRIQUEZ PAS VOS DÉCHETS !

EN EFFET, LES EMBALLAGES IMBRIQUÉS RENDENT LA SÉPARATION TECHNIQUE DIFFICILE (TRI MANUEL & TRI OPTIQUE) LORS DE L'ARRIVÉE DES DÉCHETS AU CENTRE DE TRI. LE TRI OPTIQUE NE RECONNAÎT QUE L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR, CE QUI ENGENDRE DES INTRUS DANS LA BALLE DE MATIÈRE CONDITIONNÉE & LE RECYCLEUR N'EN VEUT PAS. C'EST UN REFUS DE TRI !

LES REFUS DE TRI METTENT À MAL LA FILIÈRE DU RECYCLAGE. POUR QUE LE TRI SOIT UNE RÉUSSITE TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE, IL EST IMPORTANT QU'À LA BASE LES EMBALLAGES JETÉS SOIENT VIDES, DÉPOSÉS EN VRAC & SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES.

COMME SUR LA PHOTO CI-CONTRE, ON QUALIFIE D'IMBRIQUÉS LES DÉCHETS EMBOÎTÉS LES UNS DANS LES AUTRES.

CONTRAIREMENT À CE QUE L'ON POURRAIT PENSER, C'EST UNE ERREUR DE TRI !



vie citoyenne

MARIANNE DU CIVISME



L'ASSOCIATION DES ANCIENS MAIRES & ADJOINTS DE HAUTE-GARONNE A ORGANISÉ LA QUATRIÈME ÉDITION DE LA "MARIANNE DU CIVISME". CETTE MANIFESTATION RÉCOMPENSE LES COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE HAUTE-GARONNE, AYANT EU LE MEILLEUR TAUX DE PARTICIPATION AUX VOTES DES 5 DERNIÈRES ÉLECTIONS, MUNICIPALE 2020, RÉGIONALE & DÉPARTEMENTALE 2021, PRÉSIDENTIELLE & LÉGISLATIVE 2022. À PARTIR DES ÉLÉMENTS CHIFFRÉS FOURNIS PAR LA PRÉFECTURE, CES COMMUNES SONT CLASSÉES PAR ARRONDISSEMENT & PAR STRATE DE POPULATION.

NOTRE COMMUNE EST LA PREMIÈRE DANS SA CATÉGORIE.

NADÈGE BERDEIL A REPRÉSENTÉ NOTRE VILLAGE & A REÇU LA "MARIANNE DU CIVISME" SOUS LA FORME D'UNE STATUETTE OFFERTE PAR L'ADAMA 31 LE JEUDI 11 MAI À 18H30 À L'HÔTEL DE VILLE DE BALMA.

MONTGEARD DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES FAIT PREUVE D'UN CIVISME EXEMPLAIRE & CETTE DISTINCTION VIENT À POINT NOMMÉ. MERCI À TOUTES & À TOUS POUR VOS ENGAGEMENTS RESPECTIFS.

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



de gauche à droite - Jean-Luc Sedard, Nathalie De Sevin, Madeleine Chaudonneret, Maurin Falgueyrettes, Stéphanie Tran Van Bien & Sophie Desombre

L'ASSOCIATION MONTGEARD HISTOIRE & PATRIMOINE EST MAINTENANT PLEINEMENT OPÉRATIONNELLE. LES PREMIERS TRAVAUX DESTINÉS À LA RÉALISATION DU DIAGNOSTIC PRÉALABLE À LA RESTAURATION DU CHŒUR DE NOTRE ÉGLISE ONT DÉBUTÉ TOUT RÉCEMMENT.

ILS SONT DÉSORMAIS TERMINÉS !

LA DRAC (DIRECTION RÉGIONALES DES AFFAIRES CULTURELLES) INTERVENANT À HAUTEUR DE 50%, LE BUREAU DE L'ASSOCIATION EST À PRÉSENT À LA RECHERCHE DES FINANCEMENTS COMPLÉMENTAIRES (SOIT 17 000 €) VIA DES DONNÉS D'ENTREPRISES OU DE PARTICULIERS, L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS, ETC ...

VOUS ÊTES SENSIBLE À LA BEAUTÉ DE NOTRE VILLAGE & DE SON PATRIMOINE, VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR NOTRE ACTION, ALORS N'HÉSITÉS PAS : TOUS LES SOUTIENS SONT LES BIENVENUS ! POUR CELA IL SUFFIT DE VOUS INSCRIRE À L'ASSOCIATION & FAIRE UN DON SI VOUS LE SOUHAITEZ EN UTILISANT LE BULLETIN DU FLYER DISTRIBUÉ DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES RÉCEMMENT.

LE TOUT EST À REMETTRE À LA MAIRIE DE MONTGEARD. MERCI D'AVANCE !

MONTGEARDHISTOIREPATRIMOINE@YAHOO.FR

REPRISE DE LA CHORALE

La chorale de l'amicale culturelle de Montgeard reprend ses répétitions mensuelles.

La reprise a eu lieu le mercredi 12 avril à 20h30 à la salle polyvalente. Une répétition a eu lieu le mercredi 10 mai & la suivante se tiendra le 14 juin à 20h30.

Vous êtes les bienvenus pour chanter avec nous, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'amicale !
Amicale Culturelle : 06 81 02 34 45

l'agenda

- 11/06
vide grenier organisé par l'Amicale Culturelle de Montgeard
- 24/06
exposition Art & Histoire organisée par le RPI
- 01/07
kermesse des écoles organisée par l'association Les Graines du Pastel
- 13/07
auberge Espagnole sous la halle
- 16/07
festival bien-être au lac de la Thésauque
- 19/07
animation ARS au lac de la Thésauque
- 27/09, 01/10, 08/10 & 22/10
exposition billets de banque - Fabrice Durand
- du 17/08 au 20/08
fête locale
- courant Septembre
journée citoyenne (un bulletin d'inscription aux différents ateliers proposés vous sera distribué prochainement) organisée par la Mairie & l'Amicale Culturelle de Montgeard
- 16/09
fête de l'agriculture organisée par Les Jeunes Agriculteurs avec le soutien de l'Amicale Culturelle de Montgeard

OCTOBRE ROSE

- 14/10
Hyper U Villefranche - exposition toute la journée
- 15/10
Montgeard - randonnée - inscriptions auprès de Nadine Soulier (06 89 95 42 52) & exposition toute la journée
- 19/10
Auberge du Pastel à Nailloux - exposition toute la journée
- 21/10
Cagnac - exposition & repas le soir - inscriptions jusqu'au 15 Septembre auprès de Nadine Soulier (06 89 95 42 52)

NOUVEAUX ARRIVANTS ?

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales soit directement à la mairie, soit sur le site service-public.fr.

Je déménage, je me réinscris



pour voter !

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

LOGEMENT

NOS LOGEMENTS SOCIAUX

Vous désirez obtenir un appartement à Montgeard ?

La première démarche est de s'inscrire sur le site de la cité jardins :

<https://www.lacitejardins.fr/>



LE RECENSEMENT DONNE DES DROITS

POUR QUOI ?

. Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, permis de conduire, baccalauréat, CAP, BEP,...)

. Pour effectuer la Journée Défense & Citoyenneté

. Pour inscription d'office sur les listes électorales

QUI ?

. Garçons & filles de nationalité française, dès 16 ans

AVEC QUOI ?

La carte d'identité | Le livret de famille | Un justificatif de domicile |

Ton numéro de portable | Ton adresse mail & les études préparées

OÙ ?

À la mairie de ton domicile

la vie du village

GRAINES DU PASTEL



LOTO

Quines & cartons pleins ont occupé notre après-midi du 5 février à Gibel.

Petits & grands ont vibré au rythme du boulier & de nombreux lots ont été remportés grâce au soutien des commerçants locaux.

Un grand bravo aux bénévoles de l'association ainsi qu'à la Mairie de Gibel, pour ce 1er loto qui fût une belle réussite !



CARVANAL

Cette année encore, le 12 mars, les enfants & leurs parents étaient au rendez-vous afin de célébrer le carnaval dans la commune de Gibel.

Le goûter a été animé par un DJ qui a mis l'ambiance & fait danser nos chers bambins. Un grand merci aux bénévoles pour l'organisation de ce moment convivial !

PROJET DES ÉCOLES DU RPI MONTG'EART

ART & HISTOIRE

Cette année, les 3 écoles du RPI ont choisi de travailler sur l'art & l'histoire. Dans le cadre de ce projet, les élèves réalisent des productions plastiques, des exposés en rapport avec les différentes périodes historiques.

Tous ont visité le château de Foix au mois de mai. Les élèves de

Montgeard projettent également de visiter la grotte de Bèdeilhac ainsi que le Parc préhistorique de Tarascon.

Pour clore ce voyage à travers l'histoire, les 3 écoles se retrouveront le samedi 24 juin pour proposer une exposition des productions des élèves.



Framboise Esteban

ART & NATURE

En tant qu'école labellisée E3D, les élèves sont sensibilisés au respect de la nature & au recyclage.

Cette année, toute l'école de Montgeard participe à l'élaboration d'un livre d'art en créant des œuvres à partir d'éléments naturels.

Les photos de ce livre ont été gracieusement réalisées par une habitante de Montgeard, photographe professionnelle. Un GRAND merci à Mme Esteban !

CE LIVRE EST PROPOSÉ À LA VENTE AU PRIX DE 10 €.

CHAQUE LIVRE VENDU RAPPORTERA ENTRE 1 € & 1.50 € À LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE.

N'HÉSITEZ PAS À VOUS RAPPROCHER DE LA MAIRIE OU DE L'ÉCOLE POUR LE COMMANDER !

(05 61 81 34 80)

MERCI POUR LES ÉLÈVES !

RECENSEMENT

LUCA SORROCHE A PROCÉDÉ AU RECENSEMENT DE NOTRE COMMUNE. 599 PERSONNES ONT ÉTÉ DÉNOMBRÉES.

POUR MÉMOIRE, EN 1982, À LA FIN DU MANDAT DE MADAME EDITH DE SEVIN, JUSTE AVANT LE MANDAT DE MONSIEUR ANDRÉ ROOU, LE VILLAGE COMPTAIT 225 HABITANTS.

QUARANTE ANS PLUS TARD, NOTRE VILLAGE A PLUS QUE DOUBLÉ.

ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE DES TPE

Suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la Banque des Territoires, la Communauté de communes fait partie des intercommunalités lauréates. Le service Économie, avec l'appui de ses nombreux partenaires, propose un accompagnement « sur-mesure » pour les entreprises de moins de 10 salariés (TPE) implantées sur le territoire.

L'objectif est de répondre au plus proche de vos besoins : dématérialisation des factures, communication avec vos clients/collaborateurs via les réseaux sociaux/site

internet, sécurité informatique, outils & logiciels... Vous avez toujours voulu approfondir ces sujets mais n'avez jamais pris le temps de le faire ? Vous avez besoin d'experts pour répondre à vos attentes ?

Ne manquez pas cette opportunité !

30 TPE implantées sur le territoire des Terres du Lauragais pourront bénéficier de cet accompagnement.

N'attendez plus une seconde et contactez-nous au 07 84 09 05 72

ACTIVITÉ AU SEIN DE L'ALAE AVEC LES ENFANTS



LES MERCREDIS

Un projet cuisine «les p'tits cuistos» a eu lieu, avec un concours en équipe de pâtisserie sans cuisson.

C'est un délicieux fondant au chocolat qui a remporté le concours !

Les plus petits ont participé à la création d'un jeu de coopération géant : «le verger».

Un loto du printemps a été organisé & les enfants sont repartis avec une fleur en pot.

Les activités autour des parcelles de jardin dans la cour de l'école recommencent doucement (plantation, rénovation des barrières, nouvelle peinture pour la sculpture serpent...)

Le mercredi 19 avril, les enfants de 6 à 10 ans ont participé à une balade culturelle avec les animateurs de l'office du tourisme dans les rues de Montgeard.

SUR LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

Différents projets/actions/activités continuent : yoga/relaxation, atelier cuisine «pain perdu» 1 fois par mois, avec le pain non utilisé de la cantine.

Tournoi de ping-pong avec les plus grands de Gibel.

Tournage d'une vidéo sur la chanson d'Aldebert «emmène-moi» (projet réalisé sur tous les sites du territoire sud & qui formera un même clip).

Atelier coiffure, activités diverses autour du printemps etc.

GRAND-PÈRE & GRAND-MÈRE SOURIS

Une fabuleuse histoire fait rêver les enfants de l'ALAE de Montgeard, depuis plusieurs années. Les animatrices ont repris avec autant d'enthousiasme que de talent cette histoire que Laure a

initié & animé depuis 2014. Depuis plusieurs années, une petite famille peu ordinaire s'est installée à Montgeard.

Grand-père & Grand-mère Souris ne manquent jamais une occasion de venir voir les enfants de l'ALAE.

Ils laissent des petits messages, les encouragent, valorisent leurs progrès & leur souhaitent tant & tant à chaque veille de vacances !

Avec l'arrivée du printemps, Grand-père & Grand-mère Souris ont décidé d'aménager dans un petit coin de l'ALAE.

Un véritable ravissement pour les enfants qui ne connaissent d'eux que leurs moustaches qui dépassent parfois de la petite grille de la cantine (d'où ils peuvent admirer tous leurs «Chers Petits» sans être dérangés).

RUCHES & BUTINAGE

Un apiculteur de Gibel, à la demande des élus, a accepté d'installer quelques ruches non loin du jardin collectif ; notre petit village contribue à sa mesure d'accroître la pollinisation des espèces végétales.

Ce bel espace jardins, composteurs, prairie fleurie, rucher, permet aux équipes pédagogiques de faire prendre conscience aux enfants l'intérêt d'adopter les bons gestes en conciliant plaisir, savoir & éco-responsabilité.

VILLAGE FLEURI

Cette année encore, Montgeard a participé au concours du village fleuri organisé par le département & a été récompensé en obtenant le diplôme d'honneur.

Merci à toutes & à tous pour l'embellissement de notre village et merci également à Janine pour sa précieuse collaboration.

JARDIN COLLECTIF - OYAS

Un peu de nouveauté au jardin collectif ! L'activité est désormais rattachée à l'amicale culturelle de Montgeard. Nous allons prochainement acheter des oyas pour permettre l'arrosage du jardin.

Comment ça marche ? Comme un diffuseur : enterré dans le sol & rempli d'eau, l'oya laisse l'eau s'échapper grâce à la porosité de ses parois d'argile. L'eau se diffuse à travers l'oya, au fur & à mesure que les racines des plantes assèchent la terre à proximité.

j'enterre mon Oya



DU CÔTÉ DU LAC DE LA THÉSAUQUE

LES ÉQUIPES TECHNIQUES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ONT RÉALISÉ À TITRE EXPÉRIMENTAL LA CONCEPTION DE NEST-TUBES (NICOIR TUBULAIRE). CES NIDS ARTIFICIELS, PEU COMMUNS, SONT DESTINÉS À ACCUEILLIR DES SITES DE NIDIFICATION POUR LES ANATIDÉS ; PRINCIPALEMENT LE CANARD COLVERT & LA FOULQUE MACROULE.

LE POSITIONNEMENT DU NID AU-DESSUS DU NIVEAU DE L'EAU PERMET DE SE SOUSTRAIRE AUX NOMBREUX RISQUES DE PRÉDATION QUE CES ESPÈCES CONNAISSENT EN BORDS DE BERGES, TANT SUR LES ŒUFS QUE SUR LES FEMELLES QUI COUVENT. ESPÉRONS QUE CES NICOIRS PLAIRONT À NOS CANARDS ! À SUIVRE...

TOUJOURS DU CÔTÉ DU LAC, LA SAISON DE L'ÉCO-PÂTURAGE DÉBUTE ! VOUS POUVEZ RETROUVER NOS MOUTONS D'OUÉSSANT SOUS LA DIGUE, NOTAMMENT POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS.



PENSEZ AU COMPOST !

À partir du 1 janvier 2024, tous les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables (déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants), afin de les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle.

La Communauté de communes des Terres du Lauragais vous proposera plusieurs solutions, à partir du 1 janvier 2024, en fonction de votre situation, dont le compostage individuel.

Le principe du compostage est de reproduire l'humus naturel, par un processus de transformation des déchets organiques en présence d'eau & d'oxygène, par le biais de micro-organismes : les décomposeurs.

Si vous voulez plus d'information sur cette technique ou si vous voulez acheter un composteur individuel, vous pouvez contacter les ambassadeurs du tri au 06 45 73 17 08 ou au 07 85 60 56 74.

Le Jardin Partagé

Le jardin partagé 2022 a subi la rudesse du climat estival avec une sécheresse importante. Malgré tout, des observations ont été faites & des leçons tirées pour ce nouveau printemps.

Le propre de l'être humain étant de s'adapter constamment à un environnement en perpétuelle mutation, le jardin 2023 sera une réflexion & aura comme objectif : la résilience.

Cette année sera donc une année de tests & d'observations pour répondre à la question de la survie d'un jardin potager avec nos contraintes environnementales actuelles :

- Quelle surface ?
- Quelles cultures
- Comment les planter ?
- Comment gérer la ressource en eau ?

En outre, dans cette démarche d'observation il sera réfléchi à la façon d'impliquer les enfants du CLAE dans le suivi de cette expérience.

Plusieurs actions ont d'ores & déjà été imaginées par l'équipe pour ce printemps :

Une seule des parcelles sera cultivée à la fois : la seconde servira pour les légumes perpétuels & le potager d'hiver afin de ne pas épuiser les sols (et les jardiniers). L'espace de la parcelle cultivée sera optimisé.

L'espace cultivé sera organisé autour de poteries poreuses irrigant des surfaces d'environ 2m². Un premier test d'une poterie de 10L en 2022 a donné d'excellents résultats permettant de maintenir l'humidité du sous-sol avec un remplissage limité à une fois par semaine. Toutefois sa position ne tenait pas compte de la pente naturelle : les poteries de cette année seront donc positionnées en amont des parcelles pour optimiser leur surface d'irrigation.

Toute la surface du potager sera paillée sur 10cm d'épaisseur minimum pour conserver l'humidité & une température correcte au pied des plantations.

Les plantations seront denses & étagées afin que les plants s'apportent mutuellement de l'ombre. Les fraises viendront couvrir le sol entre les tomates, les feuilles des courges pourront également apporter leur couvert... il sera appliqué des associations de plantations afin de lutter contre les éventuels nuisibles.

Concernant le type de plantation, nous allons faire des tests : tomates moins gourmandes en eau, courges, question sur les poivrons ou aubergines...

Le dernier test 2023 se tournera sur la période de culture : si les étés réduisent les possibilités d'obtenir des résultats, comment exploiter la période hivernale, plus humide & avec des températures parfois clémentes : plantation de choux,

betteraves, & autres poireaux d'hiver sur la parcelle B.

Les pieds de moutarde semés en guise d'engrais vert à l'automne 2022 sur la parcelle B finalement en place pour qu'ils se ressèment, attirent quelques insectes, & servent de couvre sol.

En avril, un désherbage manuel a été réalisé, les poteries ont été déplacées, le compost mûr a été réparti sur le sol afin de le nourrir & de le rendre fertile pour les cultures d'été.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement les personnes apportant leurs déchets verts au composteur municipal : leur contribution est essentielle à ce potager. N'hésitez pas à venir vous servir quand vous verrez des tomates ou autres légumes bien mûrs : ce sont aussi les vôtres. Si vous voulez rejoindre les jardiniers, même si vous avez peu de temps à consacrer, écrivez à monjardinpastel@gmail.com

Nous vous tiendrons informés de nos résultats dans les prochains épisodes des échos montgeardins.

UN TROISIÈME COMPOSTEUR

Robert & Aimie ont construit, à la demande des jardiniers, un troisième composteur qui permettra ainsi l'utilisation de celui déjà rempli. Cette rotation est nécessaire afin de profiter de cette ressource précieuse qu'est le compost des biodéchets.





LE 21 JUIN 2023, MONTGEARD FÊTERA SA 706ÈME ANNÉE D'EXISTENCE. EN EFFET, LE ROI DE FRANCE, PHILIPPE V DIT « LE LONG » & LE SEIGNEUR DE NAILLOUX, HUGUES DE PEYTES SIGNÈRENT, LE 21 JUIN 1317, UNE CHARTE DITE « DE PARÉAGE » QUI PRÉCÉDA LA CRÉATION DE NOTRE BELLE BASTIDE.

MAIS QU'EST-CE QU'UNE CHARTE DE PARÉAGE ? QUEL ÉTAIT SON CONTENU ? L'ECHO MONTGEARDIN DÉCRYPTE CET ACTE OFFICIEL, ENCORE CONSERVÉ AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE- GARONNE.

LE CONTEXTE HISTORIQUE

Montgeard fait partie de la vague de création des bastides, qui prit son essor dans la première moitié du XIIIème siècle. La croisade contre les cathares (1209-1229) eut pour conséquence la destruction de nombreux villages dans le comté de Toulouse. Afin de reloger la population au plus vite, les créations de nouveaux lieux de vie, ordonnés par le pouvoir

royal, furent strictement rationalisées. Il y eut plus de 300 bastides construites entre le XIIIème & le XIVème siècle dans le sud de la France, ordonnées par le comte de Toulouse ou le roi de France. Mais le droit médiéval étant complexe, s'ils décidaient de la fondation d'un village, il était rare qu'ils fussent pleinement les propriétaires du lieu concerné. Ils devaient donc s'associer avec les seigneurs locaux & signer ensemble un contrat dit "de paréage" qui permettait de mettre les deux associés sur un pied d'égalité concernant l'exploitation de la future fondation : ainsi, par ce contrat, les deux parties officialisaient le fait de se partager les revenus qui allaient découler des taxes, des amendes de police & d'autres sources de richesse du village.

UN PARTENARIAT 100% GAGNANT

C'est ainsi qu'en avril 1317, le roi de France Philippe V ordonne au sénéchal de Toulouse, Guy Guiard de trouver un endroit pour y fonder une bastide.

L'homme dénicha alors ce lieu, situé au beau milieu d'une vaste forêt, la forêt des Artis. Elle appartient au roi de France en personne. Oui, mais voilà : le seigneur de Nailloux, Hugues de Peytes, possède lui aussi des droits sur ce même territoire, à savoir la basse juridiction. Elle consiste en différentes petites taxes & en la justice courante (plaintes, délits, litiges...)

En s'associant, le roi de France & le seigneur de Nailloux mettent leurs possessions en commun. Ils sont bien conscients que ce partenariat leur rapportera bien plus.

Le contrat de paréage est signé le 21 juin 1317. Il comporte 19 articles qui définissent les modalités de l'entente & ainsi éviter les litiges ultérieurs.

Le roi fait seulement deux réserves à caractère exceptionnel. L'une porte sur la leude, l'impôt prélevé sur la vente des marchandises durant les foires & les marchés, & l'autre sur la tonsure de la forêt. (Le bois d'œuvre, qui sera mis

en vente pour construire les maisons du village). Ainsi, le roi annonce la couleur dès le départ : il ne partagera pas ces deux sources de revenus avec son associé....

LES 19 ARTICLES

La suite pose le cadre administratif : qui dirigera la bastide ?

Des officiers sont donc désignés : le juge tout d'abord, puis le trésorier & le bayle. Tous ces personnages ne résident pas dans la bastide mais viennent à Montgeard une ou deux fois dans l'année pour régler les affaires.

Le bayle assure l'administration de la bastide : Il occupe donc un poste très important.

car c'est le représentant de Hugues & du roi.

Le juge de la bastide désigne 4 à 6 consuls. Ces derniers sont renouvelés par cooptation chaque année, à la Toussaint. Les consuls, formant une sorte de conseil municipal, sont choisis parmi la population.

Le notaire, les sergents & les autres officiers sont nommés par le sénéchal & Hugues.

Le fonctionnement de la prison avec la nomination d'un geôlier est également traité dans le contrat de paréage ainsi que la charge de messeguier (garde champêtre, chargé de surveiller les récoltes).

Dans le contrat de paréage plusieurs articles détaillent le partage des revenus liés à la future bastide. Par exemple, un des articles mentionne les fours & les moulins, qu'Hugues & le roi s'engagent à faire construire à leurs frais pour la population . Ces infrastructures sont considérées comme source de revenus puisque les habitants, en les utilisant, devaient payer en nature le service.

Enfin, dans les derniers articles de la charte, il est question de la liberté des futurs habitants de la bastide. Cette notion de liberté est cependant toute relative & ne doit pas être comparée avec le sens qu' on lui donne aujourd'hui.

En effet, à l'époque médiévale, les femmes & les hommes appartiennent à leurs seigneurs. Cette appartenance garantit à l'individu sa propre sécurité car s'ils génèrent une tutelle, les seigneurs assurent aussi une protection à laquelle tout le monde aspire.

La liberté dont il est question dans les chartes de paréage doit être entendue comme un cadre visant à assurer aux futurs habitants de la stabilité dans leur vie quotidienne. Ils obtiennent la certitude de ne plus être la cible d'impôts arbitraires qui accablaient fréquemment les paysans.

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO, NOUS DÉTAILLERONS UN AUTRE ASPECT TYPIQUE DE LA FONDATION DES BASTIDES À SAVOIR LA CHARTE DES COUTUMES. CETTE DERNIÈRE VIENT EN COMPLÉMENT DE LA CHARTE DE PARÉAGE, MAIS S'ADRESSE AUX FUTURS HABITANTS : ELLE FORMALISE LES DROITS & LES DEVOIRS DE CHACUN.

le COIN des artistes

il n'a pas parlé ..

Dix-neuf août mil neuf cent quarante-quatre,
prison de Carcassonne, cellule treize
Aimé a mal dormi, il se réveille,
corps meurtri, cœur douloureux
Il n'a pas parlé !

Un jour pas comme les autres, de la tension !
On libère certains prisonniers
Lui, il n'a pas parlé !

Midi ! Il s'inquiète de son repas
On lui répond que pour lui,
aujourd'hui, il n'y en aura peut-être pas
Il n'a pas parlé ! Il comprend !

Dans ses pensées défilent les êtres chers.
Sa fiancée, son frère disparu trop jeune, ses parents
handicapés qui n'ont plus que lui
Sur le plâtre du mur, il grave, « Aquo es moun testomen » !
Il rédige en Occitan, la langue maternelle !
Que l'oppresseur ne comprend pas !
La porte s'ouvre
Il sait ! Il n'a pas parlé !

Combien de résistants dans le camion qui les amène ?
Quatorze ? Dix-neuf ? L'histoire hésite
Dans les yeux des porteurs d'armes, il lit de la peur.
Ça le rassure, ce sont des hommes !
Lui a dépassé la peur, il sait !
Il n'a pas parlé !

Roullens ! Fin du voyage
Il sent à peine la rafale qui l'emporte,
il est déjà loin, hors de la douleur.
Peut-être avec son frère, en liberté,
au pays de leur enfance
Acharnement, vengeance dérisoire.
Pendant des heures,
des bombes déchiquètent les dépouilles
des Martyrs de Baudrigues !
Combien étaient-ils ?

Mais qu'importe leur nombre !
Avec Aimé, ils étaient quelques uns,
frères humains, unis dans le silence.

- André ROOU.



30 août 1918
-
19 août 1944

Aimé
RAMOND

Hommage aux Martyrs de
Baudrigues (11) & particu-
lièrement à l'un d'eux, Aimé
RAMOND Résistant né à
Montgeard (31)

Son testament & quelques
mots qu'il a gravés sur les
murs de sa cellule n° 13 à la
prison de Carcassonne, m'ont
permis de composer ce poème
au plus près de la vérité.

A. ROOU

